

ASSEMBLÉE NATIONALE13 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-4334

présenté par

M. de Courson, M. Jean-Louis Bricout, M. Castellani, M. Mathiasin, M. Molac, M. Morel-À-L'Huissier, M. Taupiac et Mme Youssouffa

ARTICLE 14

À l'alinéa 31, substituer au nombre :

« deux »

le nombre :

« six ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent article apprécie l'abattement sur une période de deux ans. Il est proposé de porter cette période à six ans. Il s'agit d'une mesure de soutien au pouvoir d'achat des familles nombreuses.